

# La Lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le CREFOR Pôle lutte contre l'illettrisme & la Chargée de mission auprès du Préfet de Région

## Sommaire

- ◆ L'élaboration du deuxième Plan d'Action Régional en faveur de l'Éducation de Base en Haute Normandie

P. 1

- ◆ « L'insoutenable légèreté du verbe être » ou la Recherche action « Illettrisme et orthographe »

P.2

- ◆ La lecture comme moyen de prévention de l'illettrisme en milieu rural. Kit du praticien Haute Normandie. Les travaux du Forum

P.3

- ◆ Une clé d'entrée pour les compétences clés

P.4

- ◆ Un nouvel outil d'information sur les compétences de base dans l'entreprise

P.4

## L'élaboration du deuxième Plan d'Action Régional en faveur de l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le 24 septembre dernier, le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales de Haute-Normandie (SGAR) a lancé les travaux du deuxième Plan d'Action Régional en faveur de l'Éducation de Base. Ces travaux se dérouleront jusqu'en mars 2010 et permettront l'élaboration de ce plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme d'une durée de trois ans (2010/2012).

Proposition a été faite par le Préfet de région aux collectivités territoriales de s'associer à l'élaboration de ce plan. Les présidents du Conseil régional et des Conseils généraux ont répondu favorablement à cette demande.

Auparavant, des bilans d'actions ont été remis par les différents responsables des fiches actions du PAREB 1 et une analyse globale a été proposée par la chargée de mission régionale de l'ANLCI (agence nationale de lutte contre l'illettrisme) au SGAR.

Ce futur plan reposera sur cinq orientations prioritaires sur lesquelles réfléchiront des groupes de travail animés par des responsables de services de l'État :

- mieux connaître et mieux communiquer sur les chiffres,

animé par l'INSEE : Josy Dus-sart

- mener une action globale auprès des enfants et des familles, animé par la DRAC : Jeanne-Marie Rendu

- lutter contre le décrochage scolaire et lever les freins à la formation des jeunes de moins de 25 ans, animé par l'Éducation nationale : Marie-Christine Chevalier

- développer la formation de base dans les entreprises traditionnelles, du secteur de la solidarité, et des collectivités, animé par la DRTEFP : Alain Ninauve

- capitaliser, développer la qualité et réaménager les dispositifs : co-animé par le CREFOR et la DRJSCS : Jean-Philippe Mercier et Diagana Boubacar.

Deux autres orientations seront abordées de manière transversale aux orientations prioritaires : la sensibilisation au phénomène de l'illettrisme et à sa prévention, la territorialisation de cette politique publique.

Les animateurs s'entoureront pour mener ce travail de partenaires institutionnels, de représentants d'organismes publics et privés.

Leur mission consiste après un

tour d'horizon sur les constats et besoins, à faire des propositions dans le périmètre de l'orientation dont ils ont la charge.

Tout en partant de l'existant, il est demandé à ces animateurs de s'en extraire afin de poser des lignes directrices qui puissent être conservées au fil des ans.

Les partenaires déjà engagés ou potentiels pourront s'approprier ces lignes de force, ce qui facilitera tant la cohérence des actions que la pérennisation de cette politique.

Les animateurs et les participants à ces groupes de travail seront accompagnés dans la construction d'une démarche d'évaluation du plan et parallèlement à son élaboration, par un consultant.

Ce travail d'élaboration du Pareb 2 est coordonné par la chargée de mission régionale de l'ANLCI, Danielle Colombel.

Télécharger la recherche action  
« illettrisme et orthographe »  
sur

<http://www.crefor-hn.fr>

.....

Quelques idées de lectures  
parues récemment sur  
le sujet...

**Les consonnes doubles,  
féminins et dérivés, Études  
pour une rationalisation de  
l'orthographe française.**-  
GRUAZ C. (dir.), Limoges,  
Lambert-Lucas, 2009

**Le X final, Études pour  
une rationalisation de  
l'orthographe française.**-  
GRUAZ C. (dir.), Limoges,  
Lambert-Lucas, 2009, 74 p.

**Le français correct, guide  
pratique des difficultés.**-  
GREVISSE M. et  
LENOBLE-PINSON M.,

Bruxelles, De Boeck  
Duculot, 2009, 351 p.

**Zéro faute. L'orthographe,  
une passion française.**- DE  
CLOSETS François, Paris,  
Fayard/Mille et une  
nuits, 2009, 318 p.

**Orthographier.**- FAYOL  
Michel et JAFFRE Jean-  
Pierre. PUF, 2008. 232 p.

**L'orthographe en crise à  
l'école, et si l'histoire  
montrait le chemin.**-  
CHERVEL, Paris, Retz,  
Paris, 2008, 79 p.

## « L'insoutenable légèreté du verbe être » ou la recherche action « illettrisme et orthographe »

Certains s'étonnent qu'on puisse associer l'orthographe au problème de l'illettrisme.

Il est vrai que, quand on ne sait pas écrire, il y a bien d'autres urgences que celles du « sans faute »...

Certes, mais un tel raisonnement, compréhensible dans un premier temps, repose pourtant sur deux illusions :

1- d'abord sur l'illettrisme car la plupart des personnes dans cette situation peuvent écrire mais tellement difficilement, laborieusement qu'elles ne le font pas. L'illettrisme ne se résume pas au « non lire et écrire ». La question de l'orthographe dans ce cas ne s'évite plus. Elle télescope l'écriture comme un obstacle supplémentaire voire rédhibitoire;

2- sur l'orthographe ensuite car même chez les autres personnes (qui ne s'estiment pas illettrés) la norme « zéro faute » ne correspond pas toujours à la réalité sociale, la « dictée de Pivot » et les correcteurs nous le rappelant que trop...

Donc la maîtrise de l'orthographe s'évalue en fonction de la tolérance qu'on accorde (ou non) à des écarts plus ou moins grands à cette norme « zéro faute » et non une conformité stricte à celle-ci.

Elle s'apprécie souvent entre le raisonnable et le souhaitable c'est à dire de manière subjective et lié à un contexte.

Mais qu'est ce qui est acceptable alors dans l'illettrisme sur cette question : probablement pas le « sans faute » comme objectif pédagogique prioritaire mais davantage celui d'écrits lisibles, compréhensibles construits à partir d'une connaissance des codes minimum de la communication écrite ?

Cette approche « relativiste » et non « absolutiste » permet de reconnaître chez les personnes

en situation d'illettrisme, à des degrés divers, une compétence orthographique déjà installée.

Et parce que cette compétence existe, le ré-apprentissage de l'orthographe doit être affronté car il peut s'appuyer sur celle-ci.

Les contributeurs à la recherche action « illettrisme et orthographe »\* (voir note en fin d'article) nous le confirment. Ils nous précisent surtout que des progrès deviennent réellement possibles lorsque les apprenants prennent conscience de leurs compétences orthographiques.

Le travail consiste à détricoter leurs affects de leurs écrits pour les faire regarder leurs productions telles quelles, le plus objectivement possible. De cette posture réflexive et de cette analyse ils découvrent au fil de leur enquête leur profil orthographique, construit autour de faiblesses mais aussi d'acquisitions réelles.

Les fautes ne sont plus des fautes mais autant d'indices à noter, répertorier, analyser pour comprendre comment fonctionnent leurs écrits.

Derrière cette loupe qui ne grossit pas la faute mais affine le regard, ils n'enquêtent pas seulement sur leurs connaissances mais en définitive sur le français, ses incohérences, ses exceptions, ses usages et surtout ses régularités. Car c'est sur ces dernières en particulier que la remédiation a une action structurante et des effets démultipliés.

Les participants de cette recherche action nous apprennent qu'il ne s'agit plus de s'arrêter sur chaque « faute » d'orthographe afin de lui associer la règle correspondante à apprendre, mais de discerner et choisir les erreurs à signification forte, celles portant plutôt sur les régularités que sur les exceptions de la langue : la légèreté d'une vision compré-

hensive en surplomb plutôt que l'insoutenable arrêt pour « verbalisation ».

Mais ce sont essentiellement les apprenants associés à cette expérimentation qui nous le prouvent. Comment des « nuls en orthographe », de leur propres dires, deviennent ensuite des experts des grandes typologies d'erreurs orthographiques, des démineurs des écrits en souffrance, les leurs comme les autres...

Évidemment ce travail s'effectue avec plus de rigueur sur la langue, les méthodes, les outils (comme le tableau « diagnostic »), que les propos généraux ci-dessus évoqués le laisseraient penser.

Mais plutôt que de faire une description sommaire et forcément réductrice de cette démarche, se référer directement au document assurera à chacun une lecture plus efficace.

Si la question de la baisse du niveau en orthographe alimente régulièrement les conversations, et alors que les raisons invoquées n'ont malheureusement que peu de portée pour éclairer le problème de l'illettrisme et lui trouver des solutions, cette recherche action en ouvrant de nouvelles perspectives nous donnerait presque enfin l'occasion d'épéer...

\* La recherche action « illettrisme et orthographe » qui s'est déroulée courant 2008-2009 a été menée par des formateurs du réseau des Ateliers de Formation de Base de Haute Normandie dont Frédéric BOTTOIS, Catherine CHESNEL, Françoise FUNKIEWIEZ autour d'un expert scientifique Claude GRUAZ ancien directeur de recherche au CNRS. Elle a été coordonnée par le pôle « lutte contre l'illettrisme » du CREFOR.



## Les kits du praticien sont en ligne

Des rencontres locales, départementales puis régionales ont été organisées dans toutes les régions, métropole et outremer, pour identifier, valoriser et diffuser les solutions qui ont fait leur preuve dans **les trois grands domaines de la lutte contre l'illettrisme** :

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

INSERTION DES JEUNES

PREVENTION



Découvrez également le journal de bord du Forum 3 sous forme de blog :

[www.blog.fpp.anlci.fr](http://www.blog.fpp.anlci.fr)

## La lecture comme moyen de prévention de l'illettrisme en milieu rural

Faire connaître et partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, développer des modes d'actions efficaces, mutualiser les expériences, c'est ce que propose le Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI qui connaît aujourd'hui sa troisième phase de travail (2008-2010).

La Haute-Normandie a choisi de porter la pratique : « La lecture comme moyen de prévention de l'illettrisme en milieu rural » et vise à approfondir des liens entre les acteurs concernés et à analyser leurs actions en mettant en exergue la lecture auprès de publics divers sur 5 sites ruraux différents. Les actions retenues ont toutes pour double objectif de **permettre l'accès au livre et de faire lire dans la démarche du livre/plaisir**.

De Janvier à Septembre 2009, cet atelier régional a permis d'échanger les points de vue, de comprendre, de valider collectivement l'ensemble des

écrits des cinq actions retenues. Lentement, puis à marche forcée, il a fouillé, analysé chacune des actions pour en extraire des points incontournables sur l'histoire de la naissance d'une action : son environnement, ses partenaires ; la démarche, la mise en œuvre ; les impacts : l'évaluation, les clés pour réussir ; les pistes principales de débats, de recherche et de formation considérées comme prioritaires.

A l'issue de ces phases de travail, un **kit du praticien**, conçu comme un mode d'emploi pour agir, est proposé ; il est téléchargeable sur les sites du CREFOR : [www.crefor-hn.fr](http://www.crefor-hn.fr) et de l'ANLCI : [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr).

Sous l'égide du Préfet de Région, la Chargée de Mission Régionale Illettrisme avec l'appui du Pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor, a organisé :

- une rencontre interdépartementale le 8 octobre 2009 à la Maison du parc de Notre Dame

de Bliquetuit qui a permis aux praticiens de l'atelier d'expliquer et d'illustrer concrètement le contenu de leurs actions et leurs démarches.

- Une conférence régionale le 26 novembre 2009 pour présenter de manière formelle les actions et faire intervenir des responsables de structures :

\*locale avec la Bibliothèque Départementale de Seine-M a r i t i m e  
\*nationale avec l'Observatoire National de la Lecture  
\*internationale avec l'association Solidarité Laïque.

Ces structures portant des politiques d'observation sur le livre, mettent en place des actions qui facilitent l'accès aux livres et des pratiques réussies dont ils ont fait part.

La rencontre nationale de l'ANLCI des 5, 6 et 7 mai 2010 à Lyon permettra de mettre en commun tous les travaux capitalisés et valorisera les pratiques présentées par chaque région.

## Une clé d'entrée pour les compétences clés

Le Crefor, à la demande de la DRTEFP, vient de clore plus d'une dizaine d'interventions auprès des prescripteurs du dispositif « maîtrise des compétences clés » cela sur les différents territoires de la région Haute Normandie.

Faisant suite à une première commande portant sur autant de réunions d'information concernant ce dispositif et auprès du même public en juin juillet, l'objectif de cette action consistait cette fois à approfondir l'approche « compétences » et à aider les professionnels dans le travail du repérage et de l'accompagnement vers la formation.

Certes les prescripteurs ont maintenant un rôle clé dans ce

dispositif des compétences clés mais au delà du jeu de mot, leurs compétences relèvent toujours et surtout de ce qu'ils sont en mesure de faire pour les publics les plus en difficultés, en particulier ceux relevant de l'illettrisme.

Et les questions récurrentes parce que toujours problématiques naturellement se sont re-posées : celles du repérage de l'illettrisme, de l'abord de ces aspects avec les personnes et de la capacité à mobiliser vers la formation.

Les réponses ne sont pas toujours non plus totalement nouvelles car elles ne dépendent pas étroitement de la nature d'un dispositif donné.

En particulier elles s'appuient sur de nombreuses études, des travaux ayant générés des outils méthodologiques eux-mêmes ayant fait leur preuve, sur des postures professionnelles intelligentes et donc généralisables et sur une profonde compréhension de la situation d'illettrisme.

L'intervention du Crefor a consisté donc à proposer toutes ces connaissances, à les confronter aux situations professionnelles des participants et à les adapter aux conditions spécifiques de ce dispositif, car l'entrée dans ce dernier ne se résume pas à une question de clé.

## Nouvel outil d'information sur les compétences de base dans l'entreprise

En cette fin d'année 2009, le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR met à votre disposition un blog consacré aux compétences de base dans les entreprises.

Vous trouverez dans cet outil des informations mises à jours régulièrement sur la législation, les accords cadres dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, les expériences menées, les chiffres, les enjeux de la formation de base dans l'entreprise, le rôle des OPCA...

Pourquoi un blog ?

Le blog est un outil collaboratif puisque les utilisateurs peuvent commenter les informations, perpétuellement accessibles, mises à jour en continu, alimentée au fil des recherches documentaires et de l'actualité.

Le blog permet à l'utilisateur une mise à disposition plus directe et plus rapide de la documentation puisque la majorité des documents sont téléchargeables directement et permet une disponibilité et une accessibilité hors des contraintes espace/temps.

Il est mis à disposition de l'inter-

naute par un système de recherche instinctif (par mots clefs) et permet la mise en valeur et l'accès à d'autres types de supports tels que des vidéos ou des extraits sonores immédiatement consultables.

De plus, grâce au fil RSS, le format blog permet aux internautes d'être informés des mises à jour en temps réel.

Pour accéder au blog, il vous suffit de vous connecter à :

<http://illentreprise.canalblog.com>



**crefor**  
haute-normandie Pôle Lutte contre l'illettrisme

98 avenue de Bretagne-B.P.1152  
Immeuble Normandie 1  
76716 ROUEN Cedex 1

Téléphone : 02.32.18.49.30  
Télécopie : 02.35.73.07.60  
Messagerie : elise.dehays@crefor-hn.fr

**Retrouvez-nous sur :**  
<http://www.crefor-hn.fr>

Ce numéro a été réalisé par la  
Mission lutte contre l'illettrisme  
d u C R E F O R .

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leurs auteurs.

Maquette et mise en page :

Elise Dehays

ISSN 1776-0976

### Comité de rédaction :

- La Chargée de Mission Education de Base auprès  
du Préfet de Région et de l'ANLCl

**Danielle Colombel,**

- Le Crefor - Pôle lutte contre l'illettrisme

**Jean-Philippe MERCIER,**

Responsable

**Aicha TALBI,**

Chargée de la prévention

**Elise DEHAYS,**

Documentaliste

